



loyer logement de fonction prélevé en totalité alors qu'absente

Par **tibaudosul78**, le **06/03/2011** à **20:55**

Bonjour,

J'ai un emploi qui me permet d'avoir un logement de fonction.

J'ai été en arrêt maladie pendant 15 jours, et mon employeur a logé ma remplaçante dans mon logement pendant une semaine.

Pourtant, il m'a prélevé le loyer sur mon salaire en totalité.

En a-t-il le droit?

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **06/03/2011** à **21:34**

Bonjour,

En principe, il n'en a pas le droit mais il faudrait connaître les circonstances précises et ce que prévoit la Convention Collective applicable...